REÇU le
22 JUIL. 2024
RÉP:.....

Commune de Morrens

Demande d'autorisation municipale pour construction de minime importance
(non soumise à l'obtention d'un permis de construire)

A. Renseignement généraux

Propriétaire(s)

Nom : Stillitano Prénom : Yvan
Parcelle : Adresse : Ch. du Buyson 15
Téléphone : 079 382 85 50 Mail : stilly@bluewin.ch

B. Description de l'ouvrage

Utiliser, renforcer et couvrir une ossature en béton déjà existante de mon garage afin d'en faire un abris à bois

C. Documents à fournir:

- Une copie récente du plan de situation de la parcelle avec l'indication (en rouge) de l'emplacement de l'ouvrage ;
- Plans, croquis, schémas, esquisses, prospectus ou photos de l'ouvrage projeté permettant une bonne compréhension du projet.

D. Signature et accords

Le(s) propriétaire(s) précité(s) demande(nt) à la Municipalité l'autorisation de réaliser les travaux décrits dans la présente demande. Il prend l'engagement formel d'exécuter les travaux conformément à la description, aux plans et croquis mentionnées ci-dessus.

Lieu : Morrens Date : 22.07.2024
Signature(s) : Stillitano

Par la présente, le(s) propriétaire(s) voisin(s) soussigné(s) confirment avoir pris connaissance des travaux projetés et donnent leur accord à leur réalisation.

Parcelle n°: 1151 Nom et prénom : Porret Christian Signature(s) :
Parcelle n°: 1152 Nom et prénom : Sanguinetti Jimmy Signature(s) :
Parcelle n°: ..... Nom et prénom : Lora Signature(s) :
Parcelle n°: 1153 Nom et prénom : Tanniger Joëlle Sebastien Signature(s) :
n° 1165 Pouly Nicole Norbert
n° 1096 Borgeaud Odette

E. Décision :

La Municipalité, dans sa séance du 23.07.2024 a décidé d'autoriser l'ouvrage projeté tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance. Affichage au pilier public pendant 20 jours :
du 25.07.2024 au 14.08.2024

Le dossier peut être consulté au greffe municipal.

Au nom de la Municipalité

Le Vice-Syndic ~~Le Syndic~~ La Secrétaire

Prix de l'autorisation : CHF 50.-